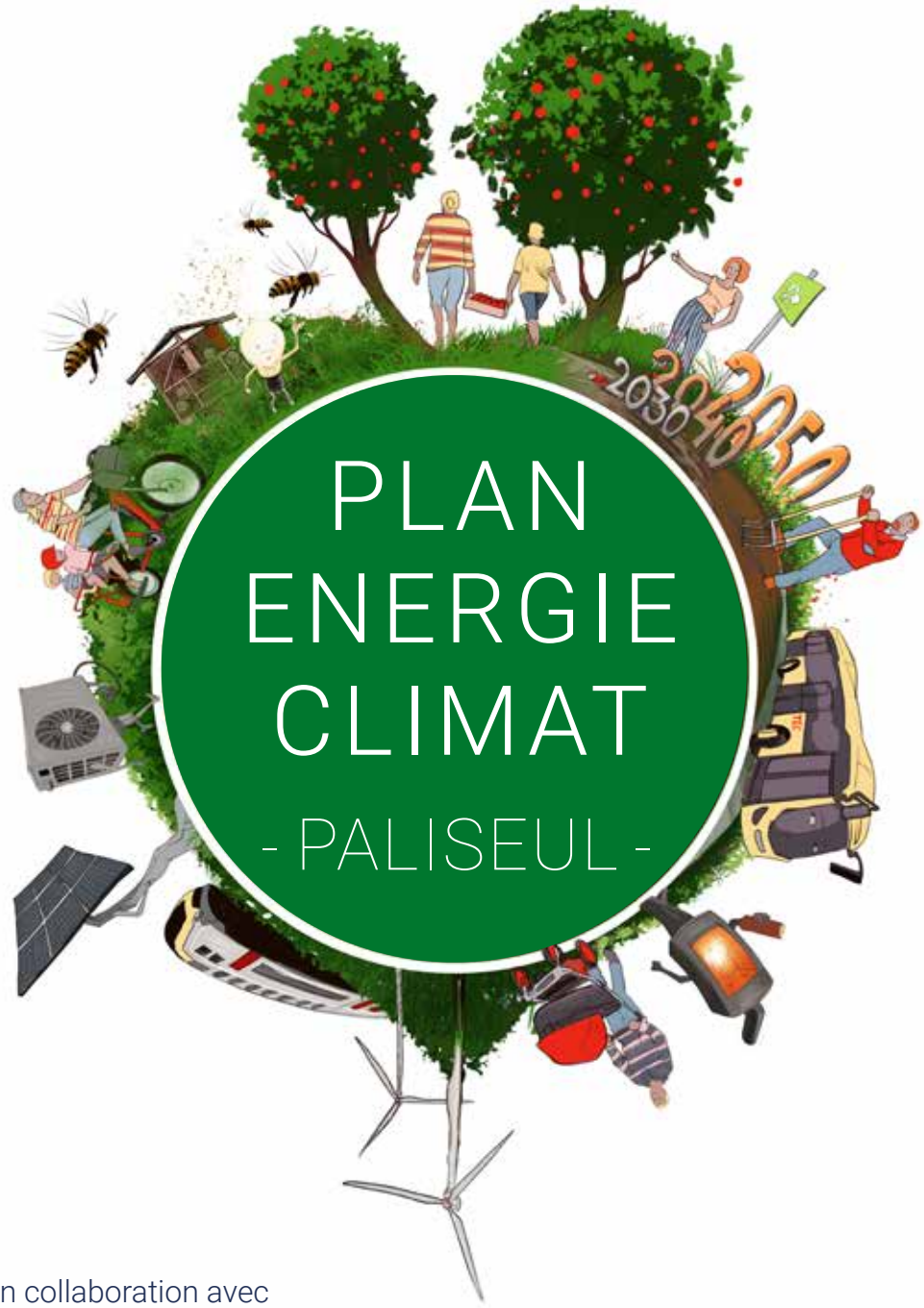


PLAN ENERGIE CLIMAT

- PALISEUL -

En collaboration avec

Parc naturel DE GAUME

PROVINCE DE LUXEMBOURG

N’hésitez pas à scanner les QR codes tout au long de ce document pour de plus amples informations.

Droit d’auteur – Province de Luxembourg – Novembre 2024
Tous droits réservés. Ce document est protégé par le droit d’auteur. Il ne peut être reproduit, distribué, ou transmis, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopié, enregistré, ou autrement, sans l’autorisation écrite préalable de la Province de Luxembourg. Toute utilisation non autorisée de ce document peut constituer une violation des droits d’auteur et entraîner des poursuites.
Editeur responsable : Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial Place Léopold 1 - 6700 Arlon.

1. Edito p. 4
2. Pourquoi un plan climat ? p. 6
3. Coordination p. 10
4. Ma commune p. 12
5. Bilan CO_2 p. 16
6. Potentiel énergie renouvelable p. 20
7. Vers la neutralité carbone p. 24
8. Vulnérabilité du territoire p. 26
9. Précarité énergétique p. 30
10. Les réussites sur ma commune .. p. 34
11. Actions p. 38
12. Résumé p. 84

1.
Edito

Alain PONCELET

Bourgmestre

Les enjeux climatiques, la protection de notre nature et la conservation de nos ressources doivent faire partie de notre quotidien. Une fois encore notre devise nationale « l'Union fait la force » prend tout son sens, il est du devoir de chacun, de manière individuelle et collective, d'agir. Il est donc de la responsabilité de la commune de Paliseul de se fixer un plan d'actions.

Paliseul a la chance d'être une commune rurale, boisée à 45% et ayant 41% de son territoire dédié à l'agriculture. Nos actions devront donc viser la préservation de ses atouts. D'une part en protégeant nos ressources et d'autre part en favorisant le bon développement de la biodiversité sur l'ensemble de notre territoire.

Nos efforts en termes de réduction des émissions devront s'axer sur une meilleure maitrise de nos consommations, notamment via la rénovation énergétique de nos bâtiments, l'amélioration de notre efficacité énergétique, l'incitation à la mobilité douce, la sensibilisation du personnel et des citoyens et biens d'autres actions prévues dans ce plan.

En tant qu'acteur local, nous attachons également une importance au développement de projets de production d'énergie renouvelable consommable localement.

Des objectifs clairs étant fixés pour répondre aux défis environnementaux et climatiques, l'élaboration d'un plan d'actions et son suivi sont indispensables pour Paliseul.

2. Pourquoi un plan climat ?

Horizon 2030

Atteindre et dépasser les objectifs européens

La commune de Paliseul est signataire de la Convention des Maires depuis le 22/03/2017. Il s'agit du principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour, à l'horizon 2030, **réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55%**, **améliorer la résilience des territoires aux changements climatiques, et lutter contre la précarité énergétique.** La Wallonie y est engagée depuis 2012 au travers du programme POLLEC (Politique Locale Energie Climat). Ce programme, dans lequel plus de 200 communes wallonnes sont engagées avec le soutien du Gouvernement wallon, offre un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de plans énergie climat tels que celui-ci[1].

Ce plan, dont le contenu doit être considéré comme une proposition non-figée, amenée à évoluer au fil du temps, se base sur 3 piliers d'engagement[2] :



Atténuation (réduction des émissions de 55%) : réduire les causes du changement climatique afin de limiter la hausse des températures à maximum 1,5°C et ainsi limiter les conséquences les plus dramatiques, en Belgique et ailleurs.



Adaptation aux changements climatiques : protéger la population et le territoire, améliorer la résilience des secteurs vulnérables face aux impacts déjà visibles des dérèglements climatiques et ceux à venir.



Précarité énergétique : veiller à n'oublier personne pour cette transition énergétique en favorisant une énergie propre et abordable pour tous.

[1] https://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/
[2] Plan air climat énergie 2030 de la Région Wallonne p7

Horizon 2050

Atteindre la neutralité carbone

Le Parlement européen définit la neutralité carbone comme un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone. Un puits de carbone est tout système qui absorbe plus de carbone qu'il n'en émet. Les principaux puits de carbone sont le sol, les forêts et les océans[3].

En s'engageant dans la Convention des Maires, la commune porte la vision suivante :

«Nous, maires de toute l'Europe, nous engageons ***à renforcer nos ambitions climatiques et à agir*** *dans un effort commun et au rythme imposé par l'évolution scientifique pour maintenir l'augmentation de la température globale en dessous de 1,5 °C, objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris.* ***Notre vision consiste à agir pour que, d'ici 2050, nous vivions tous dans des villes décarbonées et résilientes d'un point de vue climatique, avec un accès à une énergie abordable, sûre et durable.*** *Dans le cadre de l'initiative de la Convention des Maires - Europe, nous continuerons à (1) réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire, (2) accroître la résilience, nous préparer aux effets néfastes du changement climatique et (3) lutter contre la pauvreté énergétique, action clé pour assurer une transition juste*[4]*.»*



[3] https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20190926STO62270/qu-est-ce-que-la-neutralite-carbone-et-comment-l-atteindre-d-ici-2050

[4] extrait du Document officiel d'engagement

La commune est bien consciente qu'atteindre la neutralité carbone est **un objectif ambitieux,** mais en engageant la population locale et les différents organismes, nous pouvons créer une collaboration efficace pour y parvenir. En mobilisant citoyens, entreprises et institutions locales, la responsabilité et l'engagement de chacun seront renforcés. **Cet effort collectif sera un exemple pour d'autres territoires** qui à leur tour en motiveront d'autres pour, au final, avoir une incidence positive et limiter le réchauffement climatique.



3. Coordi-nation

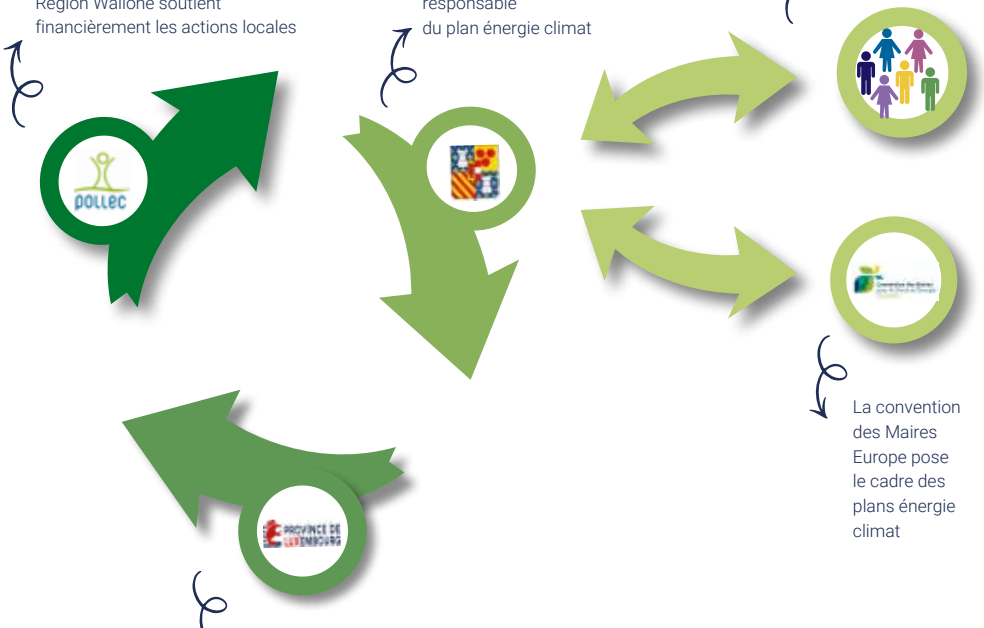
La coordination multi-niveaux

Ce plan énergie climat est l'exemple parfait de la coordination multi-niveaux. En effet, il dépend de nombreux acteurs de différents niveaux dans un objectif commun de développement d'actions locales en matière d'énergie et de climat.

Le programme POLLEC de la Région Wallone soutient financièrement les actions locales

La commune est responsable du plan énergie climat

Le Comité de Pilotage (groupe de citoyens motivés) participe activement à la réalisation des actions en faveur du climat



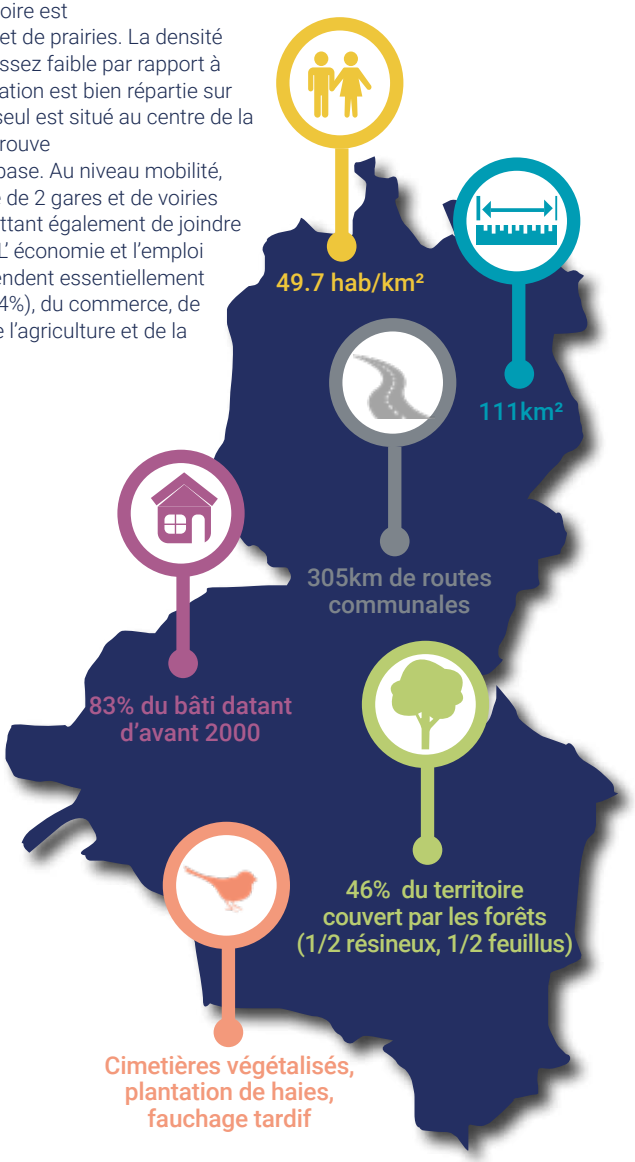
La convention des Maires Europe pose le cadre des plans énergie climat

La Province de Luxembourg soutient et conseille les communes notamment via la mise en réseau des coordinateurs POLLEC communaux

4. Ma commune

Paliseul, une commune qui bouge !

La commune de Paliseul est une commune ayant gardé son caractère à la fois rural et naturel. La majorité de son territoire est recouverte de forêts et de prairies. La densité de population y est assez faible par rapport à la Belgique. La population est bien répartie sur tout le territoire. Paliseul est situé au centre de la commune et on y retrouve tous les services de base. Au niveau mobilité, la commune dispose de 2 gares et de voiries bien équipées permettant également de joindre rapidement la E411. L' économie et l'emploi de la commune dépendent essentiellement de la construction (64%), du commerce, de nombreuses PME, de l'agriculture et de la sylviculture.





La nature étant omniprésente sur la commune de Paliseul, le tourisme qui s'y développe est un tourisme vert, par sa richesse paysagère et le patrimoine bâti historique qui contribuent à forger une identité forte au caractère unique, original et très apprécié des touristes qui, depuis de nombreuses années, arpentent le territoire.

Face au changement climatique, le territoire de Paliseul a des atouts non-négligeables. Premièrement, les forêts et prairies permettent de stocker une grande quantité de CO_2. Ensuite, de par sa diversité de milieux, le territoire possède une meilleure résistance face aux inondations et à la sécheresse.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site officiel de la Commune



5.
Bilan CO_2

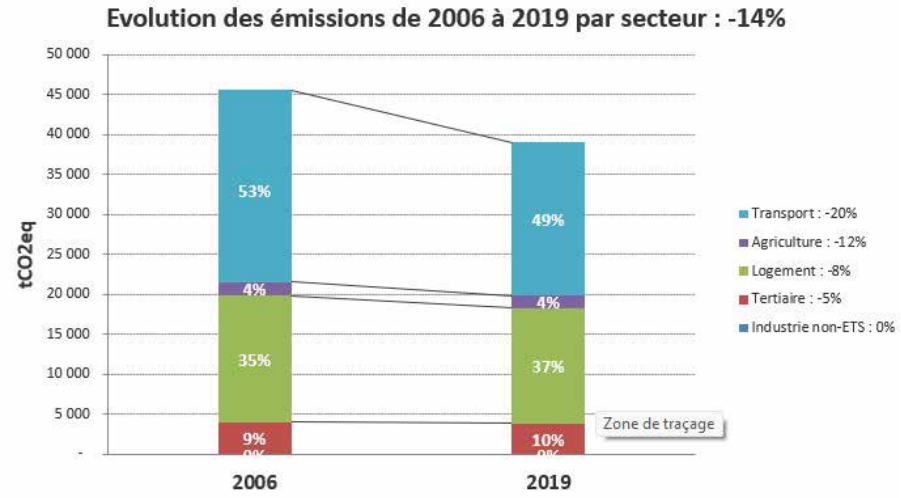
Analyse des émissions

Le Bilan CO_2 répertorie les émissions de CO_2 du territoire pour l'année 2021, derniers chiffres disponibles et représentatifs fournis par la Région Wallonne. Attention, celui-ci ne comprend que le CO_2 émis sur le territoire communal et non celui dû à l'importation alors qu'on estime que, mondialement, jusqu'à ¼ des émissions sont dues aux produits et biens importés.

Ci-dessous, vous trouverez le bilan en CO_2 de la commune, réparti en fonction des différents secteurs : Logement, Transport, Tertiaire, Industrie, Agriculture et Administration communale. Chaque secteur est représenté par un cercle dont la taille varie en fonction de son pourcentage d'émission de CO_2 par rapport au total, exprimé en tonnes de CO_2 par habitant.



https://www.carbonbrief.org/mapped-worlds-largest-co2-importers-exporters/



Le graphique ci-dessus montre, sur la base de l'année de référence 2006, la consommation globale par secteur. La première colonne présente les données de 2006, tandis que la colonne suivante montre la consommation globale pour les mêmes secteurs en 2019.
Les émissions communales ont diminué au cours de la période 2006-2019. Cependant, le secteur du logement représente près de 35 % et les transports près de 50% des émissions de CO2 de la commune. Globalement, bien qu'une baisse soit observable, celle-ci reste très faible. Le plus gros travail devra se concentrer sur les secteurs du logement et du transport pour obtenir des réductions significatives des émissions de CO2.

Une tonne de CO_2 c'est :

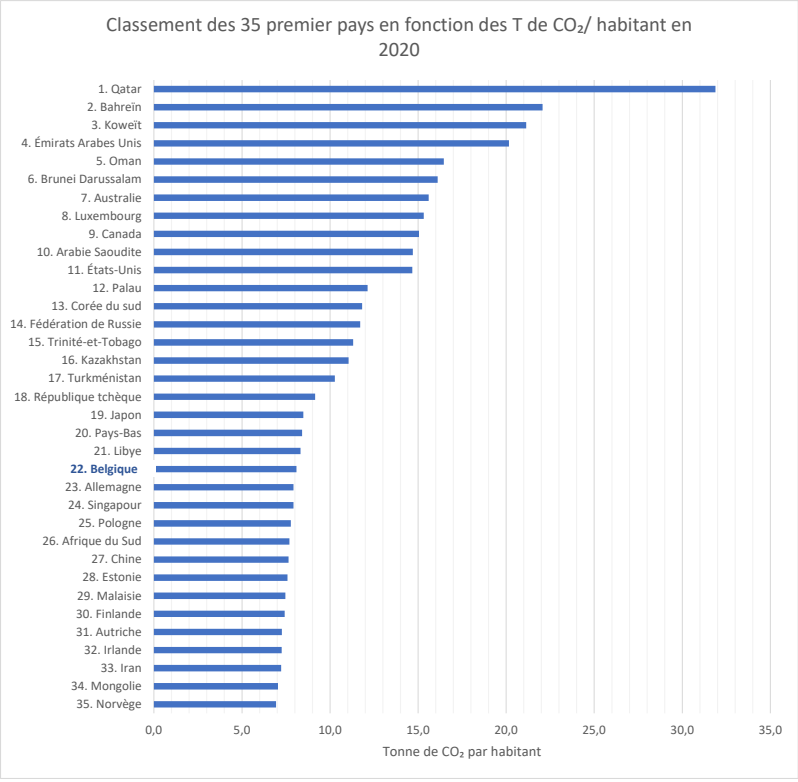
- 1 vol aller-retour Bruxelles- New-York[6]
- 5800 km en voiture diesel[6] ;
- 380 l de mazout de chauffage consommés[6];
- La consommation moyenne d'électricité d'un ménage wallon de 4-5 personnes en 1 an[6] ;
- 138 repas avec du boeuf, ou 1961 repas végétariens[6].

[6] https://www.ecoconso.be/fr/Qu-est-ce-qu-une-tonne-de-CO2

Les émissions de CO_2 dans le monde

En 2020, la Belgique se classait au 22e rang parmi les pays émettant le plus de CO_2 par habitant, avec 8,1 tonnes de CO_2 par personne, pour une moyenne européenne de 6.4t par personne. Ce chiffre illustre l'impact important des activités économiques et du mode de vie en Belgique sur les émissions de gaz à effet de serre.

Le classement des plus grands émetteurs de CO_2 par habitant montre clairement que les pays dont l'économie repose sur les combustibles fossiles, comme le pétrole et le charbon, dominent les premières places. En outre, plusieurs pays européens tels que le Luxembourg, l'Allemagne, les Pays-Bas, et la Belgique apparaissent également dans cette liste : bien que moins dépendants des combustibles fossiles pour leur énergie, ces pays affichent des émissions élevées en raison de leur PIB important, de leur forte consommation, et de leur industrialisation avancée.

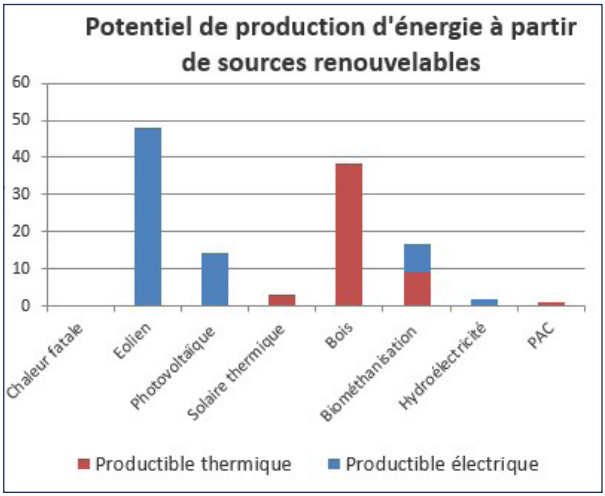


6. Potentiel énergie renouvelable

Estimation du potentiel technique

Le territoire communal a le potentiel pour une production d'énergie renouvelable ! Pour atteindre les objectifs européens de neutralité carbone, il faudra éviter de consommer des énergies fossiles et donc développer au maximum les énergies renouvelables afin qu'elles puissent subvenir à elles seules aux besoins en énergie du territoire. C'est pourquoi l'estimation de ce potentiel est très importante !

En matière d'énergies renouvelables, l'estimation d'un potentiel technique consiste à poser des questions importantes en termes d'aménagement du territoire et d'utilisation de la biomasse. Quelle part de superficie territoriale sommes-nous prêt à allouer à la production d'énergie à partir de sources renouvelables (éolien, photovoltaïque, production de biomasse) ? Quelle part des co-produits (agricoles, effluents d'élevage, déchets, etc.) peut être allouée à la production d'énergie ?



Ces potentiels ont été définis au niveau de la commune, pour chaque source d'énergie renouvelable. Ils représentent le maximum théorique « raisonnablement exploitable » selon les hypothèses choisies par l'administration.

Pour en savoir plus

Eolien 0%

du potentiel disponible déjà exploité

L'éolien représente la 1ère énergie renouvelable potentiellement disponible sur le territoire communal, mais n'est actuellement pas exploitée. Bien que l'acceptation citoyenne soit compliquée, la question d'implanter des éoliennes pourrait être pertinente. En effet, une seule éolienne suffirait à produire autant que toute l'électricité consommée sur la commune pendant 1 an.

Biométhanisation 0%

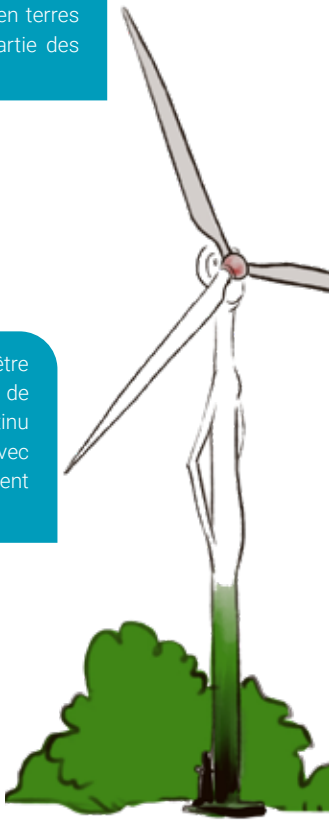
du potentiel disponible déjà exploité

La biométhanisation est la production de biogaz riche en méthane, semblable au gaz naturel. Elle représente 16% de l'énergie renouvelable disponible sur le territoire, mais n'est pas (ou plus pour l'instant dans une ferme) exploitée. Avec plus d'un quart de son territoire en terres agricoles, la commune de Paliseul pourrait exploiter une partie des effluents d'élevage en biométhanisation

Géothermie 2%

du potentiel disponible déjà exploité

Définie comme la chaleur naturelle du sous-sol, elle peut être exploitée durablement pour répondre aux besoins de chaud, de froid, d'eau chaude sanitaire. Disponible localement et en continu sur une large partie du territoire, la géothermie s'intègre avec discrétion à son environnement et gagnerait à être plus largement exploitée.



- « CAP Ruralité », Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de ruralité » édité par la Région wallonne et l'Université de Gembloux Agro-Bio-Tech (Université de Liège),
- WalOnMap, éventuellement retravaillé avec le logiciel QGis,
- www.statbel.fgov.be, de l'office belge de statistique,
- www.walstat.iweps.be, le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie.

Hydroélectricité 0%

du potentiel disponible déjà exploité

Au vu des spécificités communales, la production hydroélectrique restera marginale sur la commune. Néanmoins, des projets de restauration de moulins en stations hydroélectriques ne sont pas in-envisageables

Solaire thermique 2%

du potentiel disponible déjà exploité

L'hypothèse privilégiée ici est que le meilleur usage pour les toitures des particuliers et du secteur tertiaire est l'installation de panneaux photovoltaïques. La technologie solaire thermique reste néanmoins adaptée pour des bâtiments collectifs qui présentent une forte consommation d'eau chaude sanitaire.

Photovoltaïque 15%

du potentiel disponible déjà exploité

Au vu de son potentiel important, et avec seulement 1/6 du potentiel déjà installé, il semble que le photovoltaïque soit une énergie destinée à encore se développer sur la commune. Les nouveaux modes de consommations aidant, ce potentiel sera un centre d'intérêt important pour les prochaines années.



Bois 35%

du potentiel disponible déjà exploité

La filière bois, déjà largement exploitée, reste prioritaire dans la commune. L'exploitation durable des forêts permet de concilier l'exploitation de la ressource et l'avenir de la forêt.

7. Vers la neutralité carbone

Parce que c'est possible !

La diminution des émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire implique **une réduction de notre consommation d'énergie à travers l'amélioration de l'efficacité énergétique, ainsi que la transformation de nos modes de vie vers une consommation plus rationnelle**. Cela passe également par la sortie de notre dépendance aux énergies fossiles, à remplacer par un recours massif aux énergies renouvelables.
La transition vers une société décarbonée repose sur le développement d'alternatives durables aux pratiques actuelles dans de nombreux domaines, notamment en termes d'infrastructure pour la mobilité active, de rénovation profonde et généralisée des bâtiments ...



Sans changement de comportements et de modes de consommation, il faudrait sur le territoire communal valoriser plus de 75% du potentiel d'énergie renouvelable, soit sacrifier une partie du cadre de vie et du territoire à la production d'énergie.



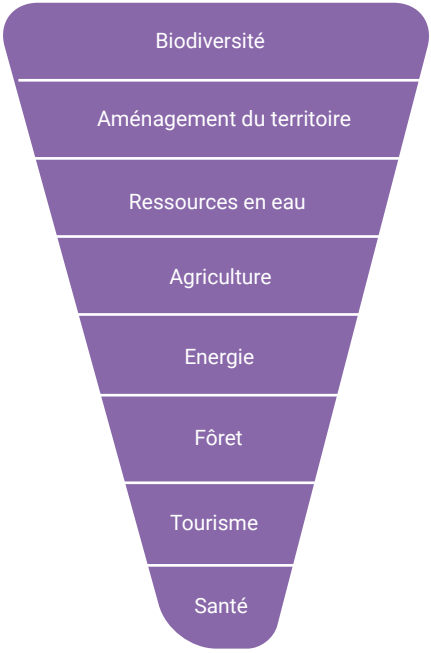
En changeant nos comportements, nos modes de consommation, en favorisant la sobriété et l'efficacité énergétique, il pourrait suffire de valoriser moins d'un quart du potentiel d'énergie renouvelable sur le territoire communal.

L'efficacité et la sobriété énergétiques contribuent positivement à d'autres enjeux environnementaux, comme la préservation de la biodiversité, l'amélioration de la santé et du bien-être de la population, la création d'emplois locaux, etc.

8. Vulnérabilités du territoire

Introduction

Les effets du changement climatique se font déjà sentir. Fortes pluies, sécheresses et vagues de chaleur deviennent de plus en plus fréquentes.
Basée sur un outil développé par la Wallonie, la commune de Paliseul a pu réaliser une étude des vulnérabilités de son territoire au changement climatique, et définir les principaux leviers pour s'adapter. L'étude cible 8 secteurs, ces derniers sont présentés du plus vulnérable au moins vulnérable.



Avec l'aide de différents outils informatiques, on peut analyser les différents secteurs de notre territoire. La biodiversité est le secteur le plus impacté par les changements climatiques, plus précisément, l'étude analyse 3 aspects
principaux :
. L'érosion de la biodiversité végétale et animale en lien avec les changements globaux ;
. Le déplacement voire la diminution des aires de distribution des espèces ;
. Le stress accru sur la biodiversité en lien avec l'amplification des perturbations de rythme des plantes et animaux et en lien avec les espèces invasives.
Le problème est généralisé à la Wallonie où 1 espèce sur 3 est menacée de disparition.

Face à ces enjeux, des leviers d'adaptation existent. Ce chapitre commencera par décrire l'aléa climatique majeur, pour ensuite se focaliser sur les capacités d'adaptation de la commune.

Pour plus d'informations sur l'étude de vulnérabilité, consultez l'outil «Adapte ta commune» sur ce site :

Aléa climatique majeur

Un aléa climatique majeur dont la commune pourrait souffrir est une vague de chaleur, couplée à la sécheresse. Les vagues de chaleurs étant de plus en plus fréquentes, longues et intenses, le risque de sécheresse augmente proportionnellement, et pourrait toucher de nombreux secteurs, dont l'agriculture et la sylviculture. Les dégâts occasionnés par les scolytes dans les plantations d'épicéas, sont par exemple, accentués par ces épisodes de chaleur.

La faune et la flore locales ne sont pas habituées à des sécheresses prolongées, il y a donc un risque supplémentaire à leur niveau. Les publics fragilisés étant à nouveau spécialement impactés par ces phénomènes extrêmes, les personnes âgées et les enfants en bas âge notamment doivent être au centre de notre attention dans ces cas extrêmes !



Capacité d'adaptation

La capacité d'adaptation, nécessaire pour renforcer la résilience au changement climatique, est influencée par différents facteurs. Pour commencer, un facteur favorisant pour notre commune est la disponibilité en ressources naturelles comme l'eau, les terres et les espaces naturels. Ces ressources vont permettre une meilleure résistance aux évènements climatiques extrêmes telles que les sécheresses, les canicules ou encore les inondations. Il faut toutefois veiller à les gérer de manière durable afin qu'elles ne viennent pas à s'épuiser avec les évolutions du climat.

Un facteur entravant la capacité d'adaptation est le coût élevé pour la réalisation de projets. Tout budget a ses limites et n'est pas extensible indéfiniment. Le budget nécessaire à l'adaptation vient s'ajouter aux autres déjà existants comme la gestion ordinaire de la commune, les rénovations de voirie, la rénovation des bâtiments et bien d'autres. Malgré les finances communales fort sollicitées, il est nécessaire d'agir car l'inaction coute plus cher que l'action. Cependant, ces solutions d'adaptation au changement ne doivent pas prendre du budget aux actions d'atténuation mais doivent venir en complément.



9. Précarité énergétique

La précarité énergétique, qu'est-ce que c'est ?

Durant l'année 2022, l'envol des prix de l'énergie a fait de cette thématique un sujet d'actualité très médiatisé. Les pouvoirs publics avaient alors dû intervenir pour protéger une part importante de la population. La précarité énergétique, sujet très peu connu a donc été rendu visible, ainsi que l'ampleur de cette dernière en Wallonie. Mais finalement, comment la définir ?

«La précarité énergétique fait référence à une situation dans laquelle une personne ou un ménage rencontre des difficultés particulières dans son logement à satisfaire ses besoins élémentaires en énergie.» (Huybrechs et al., 2011)

La précarité énergétique peut être mesurée via 3 familles d'indicateurs, les chiffres concernent la part de ménages wallons touchés en 2022 :

La précarité énergétique mesurée

Part trop importante du revenu consacrée aux factures énergétiques

21,7%

La précarité énergétique cachée

Privation d'énergie

4,1%

La précarité énergétique ressentie

Vécu des personnes

7,2%

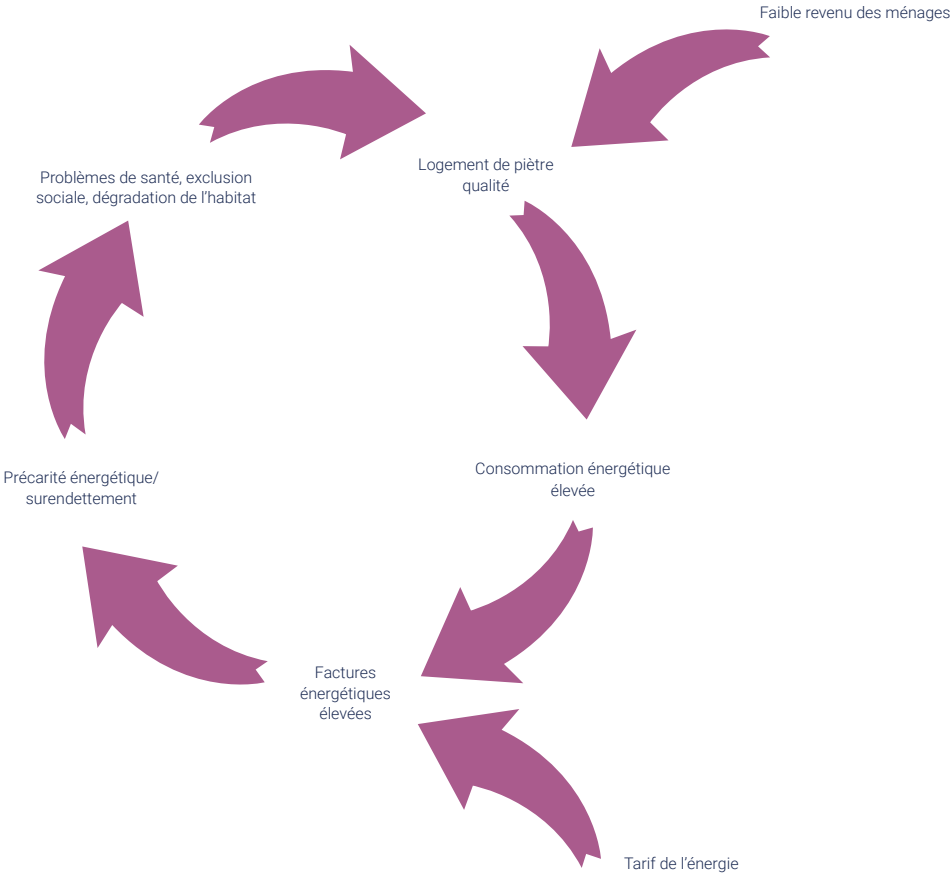
Différentes formes de précarité énergétique peuvent toucher un même ménage, c'est pourquoi le total de la précarité énergétique en Wallonie ne correspond pas à la somme de ces chiffres. Il atteint tout de même 29,2% ! En Wallonie, presque 1 personne sur 3 est touchée par une forme de précarité énergétique !

En agrégeant à l'échelle de la Belgique, les types de ménages les plus touchés sont les personnes isolées (37,9%) et les familles monoparentales (37,4%). Concernant les individus, ce sont les seniors (plus de 65 ans) qui sont les plus touchés, ainsi que les personnes avec un souci de santé.

https://www.iweps.be/indicateurs-statistiques/

Les causes de la précarité énergétique

La cause la plus évidente est le faible revenu du ménage, ce qui explique pourquoi les personnes isolées et familles monoparentales (ne disposant au mieux que d'un seul salaire) sont les plus touchées. Ensuite, la hausse du coût de l'énergie est une seconde cause. En 2022, c'est cette dernière qui a fait basculer la classe moyenne dans la précarité.



Ce schéma représente le cercle vicieux qui enferme dans la précarité énergétique, avec les 2 causes présentées ci-dessus. Le faible revenu impacte le choix du logement. La crise du logement complique l'accès à celui-ci, surtout pour les faibles revenus. Lorsqu'un logement avec le nombre de chambres nécessaires est disponible, le locataire s'en contente sans chercher un PEB de qualité.

C'est alors que les problèmes commencent car moins l'habitation est performante thermiquement, plus la consommation d'énergie sera élevée. Alors, lorsque les prix s'envolent, ce sont les occupants des logements de mauvaise qualité qui plongent dans la précarité énergétique et se voient incapables de payer leurs factures d'énergie. S'ils n'ont pas d'autre choix que de couper le chauffage, apparaissent des problèmes d'humidité, de moisissure et donc de santé (causés autant par le froid que par l'humidité et la moisissure). En outre, l'humidité et la moisissure vont dégrader la qualité déjà faible du logement. Les soins de santé ayant un coût également, la masse de revenu disponible pour l'énergie diminue encore. C'est donc un sombre tableau dont les pouvoirs publics ont conscience et qu'ils cherchent à éviter.

Et dans ma commune ?

14.3%

Ménages de type isolés de plus de 65 ans

10.8%

Ménages de type monoparental

2%

Compteurs à budget actifs pour l'électricité

Les deux premiers cadres indiquent que notre commune a une grande part de population à risque de précarité énergétique. Le troisième nous montre les ménages endettés auprès de leur fournisseur d'électricité, soit une très petite part de la précarité énergétique. Les personnes qui se reconnaissent dans le cercle doivent savoir qu'elles ne sont pas seules et qu'elles peuvent contacter le CPAS de la commune afin de se renseigner sur les aides envisageables, notamment sur le tarif social.

Pour connaître les solutions existantes, n'hésitez pas à scanner le QR-code

www.walstat.iweps.be/

10. Réussites de ma commune

Quelques réalisations sur le territoire communal

1. La rénovation de l'école communale de Carlsbourg pour un meilleur confort des occupants et une diminution des consommations énergétiques grâce à l'isolation des murs extérieurs ainsi que du plafond, nouveaux châssis, Vmc et éclairage led.



2. La végétalisation d'une cour d'école à Fays-Les-Veneurs, remplacement d'une partie d'une cour en pavé par des plantations d'arbres et pelouse.



3. Pose de panneaux photovoltaïques sur divers bâtiments communaux.





4. Plantation de haie et alignement d'arbres en bord de voirie avec des essences d'arbres variées et adaptées au changement climatique.



11. Les actions

Passer à l'action

Le premier objectif de la Convention des Maires est la diminution des émissions CO_2 de 55% pour 2030, ainsi que de la neutralité carbone pour 2050. Certains secteurs ne pourront que difficilement atteindre cet objectif par manque de ressources du territoire. Il faut donc réaliser l'effort maximum dans chacun des secteurs pour avoir une chance d'atteindre la neutralité carbone globale. Le développement des énergies renouvelables doit avancer en parallèle afin de satisfaire les besoins incompressibles en énergie. Le deuxième objectif est l'adaptation au changement climatique et le dernier est la lutte contre la précarité énergétique. Le Plan Energie climat, en fonction de l'état des lieux des émissions, de la vulnérabilité du territoire et de la précarité énergétique, propose une série d'actions dans le but de tendre vers ces objectifs.

Dans le cadre de la transition énergétique, un Plan Energie Climat détaillant des actions spécifiques est certes essentiel, mais il ne constitue que la fondation d'un changement plus profond et durable. **Le véritable enjeu réside dans la transformation des mentalités et l'implication active du citoyen. Ce n'est qu'en éveillant une conscience collective autour des enjeux énergétiques et environnementaux que nous pourrons induire des changements comportementaux pérennes.** L'adoption de nouvelles habitudes, plus respectueuses de notre planète, doit émaner d'une volonté partagée et les actions listées ne sauront à elles seules atteindre les objectifs fixés, c'est la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire qui mènera au succès.

Les actions présentées dans ce plan ne devront pas nécessairement être menées à l'initiative de la commune mais peuvent être prises en main par des entreprises, des citoyens ou tout autre acteur du territoire. Avant leur mise en place, elles doivent être évaluées au cas par cas afin de déterminer si elles sont encore pertinentes au niveau écologique, social et financier.

Pour chacune de ces actions, 3 gommettes vous informent de l'impact de cette action.

Action « **Atténuation** » : cette action vise à diminuer les émission de gaz à effet de serre

Action « **Adaptation** » : cette action, en connaissant les vulnérabilités du territoire, est destinée à adapter ce dernier aux changements qui nous attendent dans un monde plus instable

Action visant la réduction de la « **précarité énergétique** »

Administration communale

- P. 42 - Actions en milieu scolaire : Information et sensibilisation
- P. 44 - Renouvellement de l'éclairage public
- P. 46 - Information et sensibilisation de la population aux changements climatiques
- P. 48 - Rénovation et isolation de bâtiments communaux
- P. 50 - Suivi des consommations dans les bâtiments communaux



Transport

- P. 52 - Bornes de recharge pour vélos et voitures électriques
- P. 54 - Mobilité douce, aménagements de voiries cyclo-piétonnes
- P. 56 - Modernisation du parc automobile



- P. 58 - Actions dans les salles des jeunes et les clubs sportifs
- P. 60 - Marché du terroir dans le hall communal
- P. 62 - Règles d'urbanisme adaptées aux changements climatiques
- P. 64 - Repair Café
- P. 66 - Soutien aux actions en faveur de la biodiversité et de l'environnement

Logement

- P. 68 - Analyse thermographique des bâtiments
- P. 70 - Prime audit logement

Agriculture

- P. 72 - Agriculteurs : informations spécifiques
- P. 74 - Semaine de l'arbre
- P. 76 - Plantations diversifiées adaptées au changement climatique

Production d'énergie renouvelable

- P. 78 - Chaudières et poêles biomasses
- P. 80 - Pose de panneaux photovoltaïques sur bâtiments communaux
- P. 82 - Remplacement de la chaudière mazout par une chaudière biomasse à l'Espace Solmon

Actions en milieu scolaire : Information et sensibilisation

La Commune de Paliseul lance un programme d'économies d'énergie dans les écoles du territoire, avec pour objectif de sensibiliser les élèves aux enjeux énergétiques et de les rendre acteurs du changement. Ce projet pédagogique permettra aux enfants d'identifier les situations de gaspillage énergétique dans leur environnement scolaire, puis de mettre en place des solutions concrètes pour y remédier. Cette opération sera accompagnée par le conseiller en énergie, qui apportera son expertise tout au long du processus. En impliquant les plus jeunes, la commune souhaite ancrer durablement les bons réflexes en matière de consommation responsable et de respect de l'environnement.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC

Finances

Diverses petites animations prévues à coût faible ou nul

Partenaires

Conseiller en énergie, Parc National, associations locales, PCS

Impacts positifs

CO2 économisé de manière indirecte.
Objectifs de sensibilisation pour les élèves

Début 2024 : Réflexion sur l'organisation d'une journée de sensibilisation.

Validation des propositions

Fin 2024 : Organisation desanimations de sensibilisation auxactions à mettre en place pourlutter et s'adapter au changement climatique.

2025-2030 : Organisation d'autres sensibilisations autour de différentes thématiques.

Renouvellement de l'éclairage public

Pendant longtemps, l'éclairage public s'est développé dans un contexte où l'énergie était abondante et peu coûteuse. Aujourd'hui, il est essentiel de repenser son usage. Cependant, contrairement aux idées reçues, l'éclairage nocturne ne réduit ni les accidents de la route, souvent liés à l'alcool et à la vitesse, ni les actes de délinquance, mais il procure un sentiment de sécurité. Il représente la plus grande part de la consommation électrique de la commune. Il perturbe également la biodiversité, notamment la faune nocturne. La commune agit pour un éclairage plus responsable avec le remplacement des anciens luminaires par des LEDs à intensité variable et la réduction du flux lumineux en pleine nuit pour limiter les nuisances et économiser l'énergie. Ensemble, faisons le choix d'un éclairage plus respectueux de l'environnement et du vivant.



Porteur de projets

Services travaux et finances

Finances

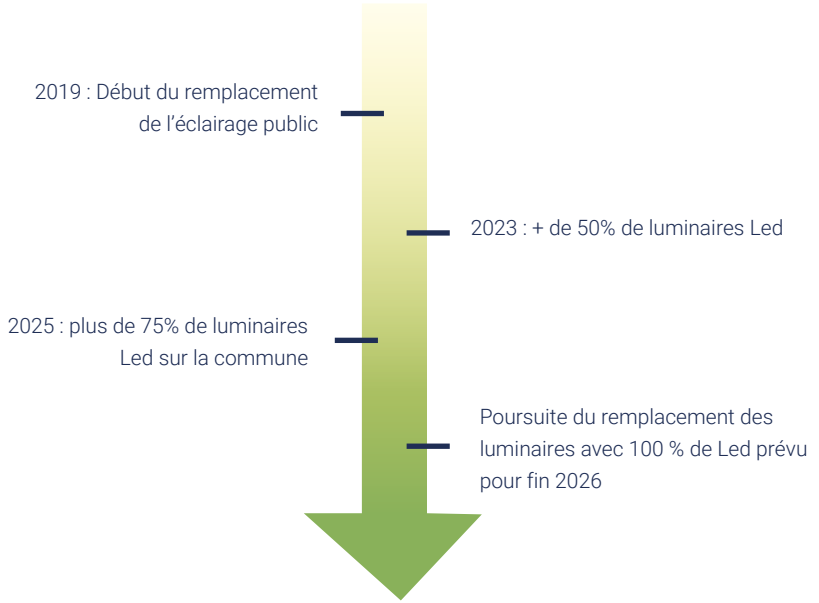
+- 80.000€ de prévu annuellement depuis quelques années pour remplacer progressivement les luminaires, ceci faisant réaliser une économie considérable sur le budget consommation (variable suivant les coûts de l'électricité).

Partenaires

ORES , citoyens

Impacts positifs

Avec une diminution des consommations suite au passage aux luminaires Led, nous économisons +- 80.000 kWh/an et 16 tCO_2eq/an.



Information et sensibilisation de la population aux changements climatiques

Dans la perspective d'une mobilisation citoyenne forte, la Commune de Paliseul s'engage à informer régulièrement ses habitants sur ses ambitions environnementales, les objectifs poursuivis, et les actions concrètes mises en œuvre. Dans ce cadre, une explication détaillée du PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat) sera présentée à la population. Ce plan vise à sensibiliser sur les effets du réchauffement climatique sur notre environnement local, les nouveaux besoins énergétiques, la réduction des consommations de mazout et d'électricité au sein des foyers. Des séances d'information et de formation sont organisées afin d'accompagner les citoyens dans cette transition, en collaboration avec les communes voisines. Elles portent notamment sur l'isolation des habitations, les gestes économiques au quotidien, la lutte contre le gaspillage sous toutes ses formes, l'installation de panneaux photovoltaïques, le slowheat,...
La Commune souhaite ainsi créer une dynamique collective, fondée sur la responsabilité partagée et l'engagement concret de chacun pour un avenir plus durable.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC

Finances

Les frais se limitent à l'utilisation de salles communales pour les soirées d'information et à la publication sur les réseaux communaux

Partenaires

Conseiller en énergie, guichet des pouvoirs locaux, coordinateurs Pollec des communes voisines

Impacts positifs

CO2 économisé de manière indirecte. Objectifs de sensibilisation aux limites planétaires.

Début 2024 : Réunion d'information sur les économies d'énergie

Fin 2024 : Organisation de soirées de sensibilisation aux actions à mettre en place pour lutter et s'adapter au changement climatique.

2025 : Organisation de réunions en collaboration avec d'autres communes

2025-2030 : Poursuite des informations et de la sensibilisation aux citoyens

Rénovation et isolation de bâtiments communaux

À la suite d'un audit énergétique approfondi, plusieurs bâtiments communaux ont été identifiés comme très énergivores et inadaptés aux besoins actuels. Leur rénovation s'avère urgente, tant pour des raisons écologiques qu'économiques. Cependant, face à l'ampleur des investissements nécessaires, l'administration communale attend la confirmation de subsides pour pouvoir lancer les travaux dans les meilleures conditions. Malgré ces contraintes, la commune de Paliseul affirme ses priorités : elle s'engage résolument dans une démarche de transition énergétique. En rénovant et en isolant ses bâtiments, elle vise à réduire ses factures énergétiques, diminuer ses émissions de CO_2 et montrer l'exemple à ses citoyens. Parmi les projets concrets déjà engagés, voici la rénovation énergétique complète du bâtiment de l'Espace Solmon et la rénovation de l'école communale de Carlsbourg. D'autres bâtiments suivront dans les années à venir.



Porteur de projets

Administration communale avec service travaux-énergie

Finances

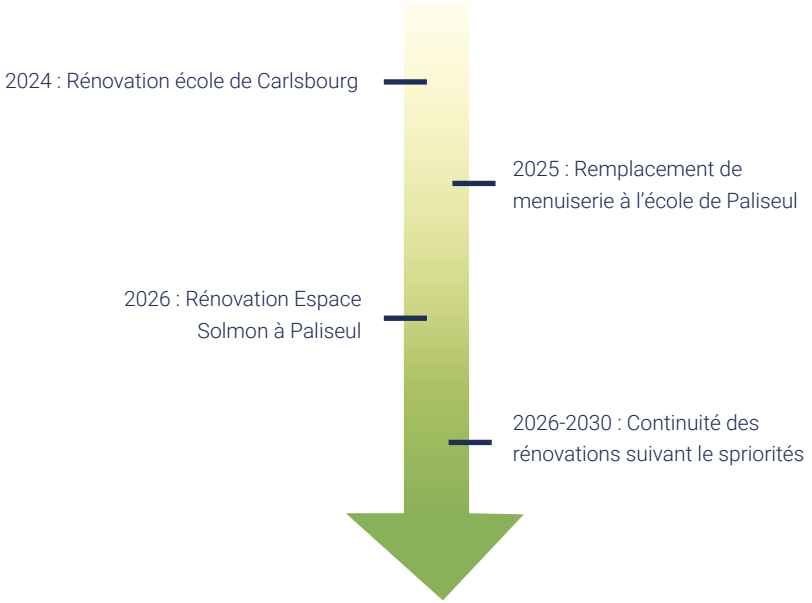
Le coût des travaux peuvent s'avérer conséquents, mais en bénéficiant de subsides avoisinant les 75%, la part à charge de la commune devient supportable.

Partenaires

Région wallonne, Idélux

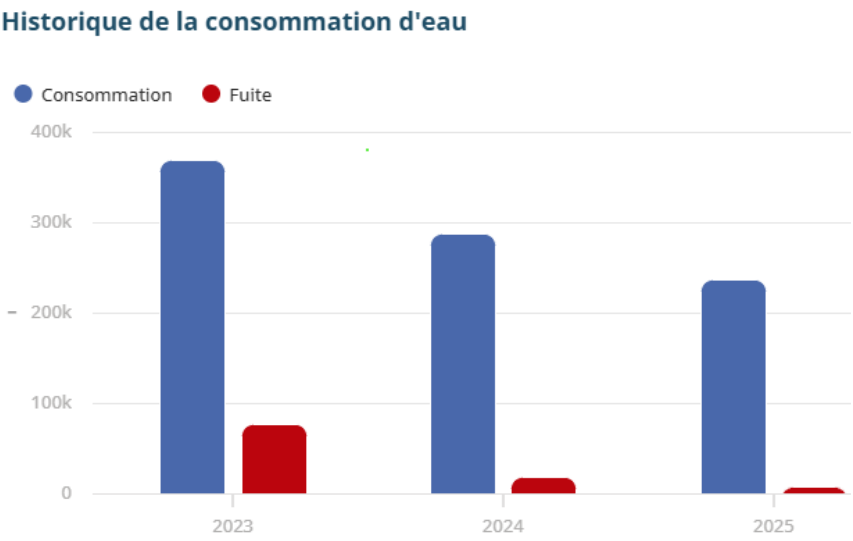
Impacts positifs

Les bénéfices de rénover et d'isoler des anciens bâtiments sont des consommations énergétiques en forte diminution.



Suivi des consommations dans les bâtiments communaux

La Commune met en place un outil de suivi précis de la consommation énergétique de ses bâtiments publics. Cette démarche comprend la mise en place d'une comptabilité énergétique, la pose de compteurs connectés pour le suivi de la consommation d'eau et le remplacement des compteurs usagers (eau et électricité) en collaboration avec la SWDE et Ores.
Ces installations permettront une gestion optimisée des ressources, une réduction des consommations et une meilleure réactivité en cas d'anomalie.



Porteur de projets

Conseiller en énergie

Finances

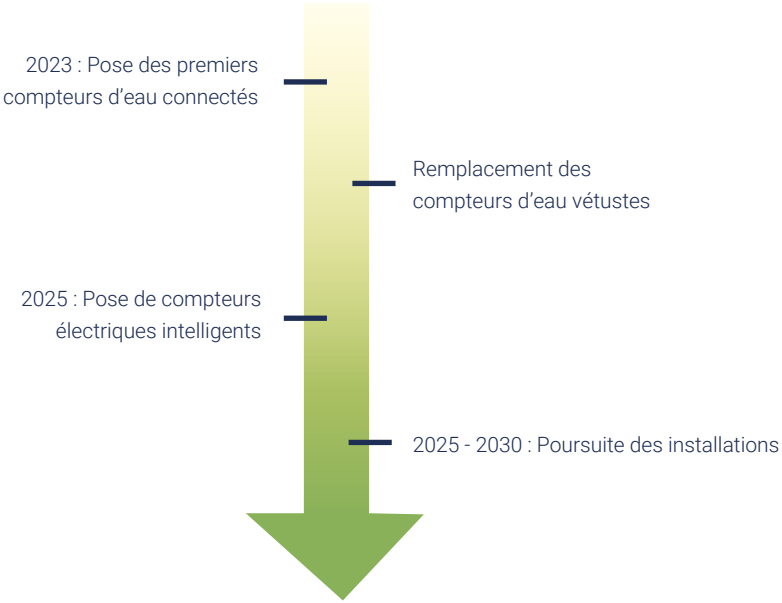
Budget variable suivant les installations prévues, +- 5000 euros par an, mais compensé par une diminution des consommations

Partenaires

Coordinateur Pollec, service travaux

Impacts positifs

L'impact est considérable, notamment au niveau des consommations d'eau et la détection rapide des fuites



Bornes de recharge pour vélos et voitures électriques

Dans le cadre de sa transition vers une mobilité plus durable, la commune bénéficiera prochainement de 10 bornes de recharge pour véhicules électriques, installées en partenariat avec Idélux. Ce déploiement s'inscrit dans une logique de proportionnalité, le nombre de bornes étant déterminé en fonction du nombre d'habitants; ces bornes seront installées à divers endroits stratégiques sur le territoire communal.
Par ailleurs, deux abris destinés à la recharge de vélos électriques ont déjà été installés, témoignant de l'engagement de la commune en faveur des modes de déplacement doux et respectueux de l'environnement.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC

Finances

Les 2 abris avec recharge pour vélos ont été financés à 75% par Pollec; les bornes voitures seront financées par Idelux

Partenaires

Idelux, Parc National, services énergie et travaux

Impacts positifs

Économie potentielle de 18 tCO2/an. Meilleure qualité de l'air aux abords des routes. Dynamisation de la pratique du vélo sur la commune.

2021 : Candidature Pollec retenue pour la réalisation des 2 abris pour la recharge de vélos électriques

2023 : Mise en places des abris vélos

2024 : Convention avec Idelux pour les bornes de recharge pour les voitures

2026 : Mise en place des bornes de recharge pour les voitures.

Mobilité douce, aménagements de voiries cyclo-piétonnes

Dans le cadre des appels à projet PIMACI, la commune de Paliseul a déposé plusieurs dossiers d'aménagement et de rénovation de voirie. Ces travaux concernent plusieurs villages, avec pour objectif la création de pistes cyclables et de trottoirs sécurisés. Ces aménagements visent à encourager les déplacements doux, en facilitant l'usage du vélo et de la marche à pied pour les trajets courts du quotidien : se rendre à l'école, faire ses courses, rejoindre la gare ou simplement circuler dans le village. Dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie et de prise de conscience écologique, la commune souhaite valoriser une mobilité respectueuse de l'environnement, accessible à tous, et adaptée aux réalités locales. Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté de réduire les pollutions, de favoriser les comportements durables et de réinventer les espaces publics au service des citoyens.



Porteur de projets

Services communaux des Marchés publics et travaux

Finances

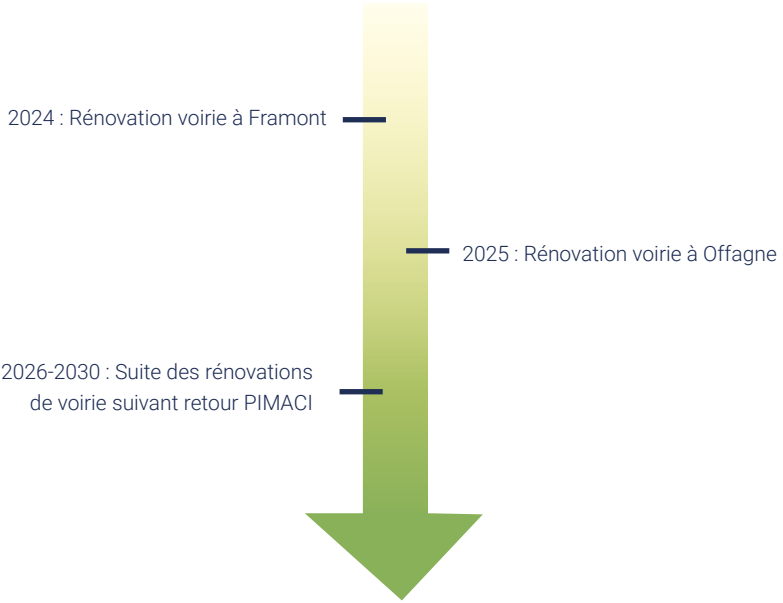
Les travaux d'aménagements de voirie demandent des budgets considérables subsidiés par des appels à projet PIMACI ; la commune prévoit +- 200 000 euros annuellement, hors gros dossiers

Partenaires

Coordinateur Pollec, Pcdr, SPW Mobilité

Impacts positifs

Indirectement, limitation des déplacements en voiture et bus, aide à la mobilité douce



Modernisation du parc automobile

L'administration communale engage une démarche de renouvellement de sa flotte de véhicules. La commune procédera au remplacement progressif des véhicules administratifs par des modèles à motorisation hybride ou entièrement électrique. Cette initiative vise à réduire l'empreinte carbone des déplacements professionnels, diminuer la consommation de carburants fossiles, promouvoir les technologies propres et innovantes et sensibiliser les citoyens.
En parallèle, la commune souhaite encourager les citoyens à adopter une démarche similaire en matière de mobilité. Des actions de sensibilisation seront mises en place afin de les informer et favoriser une transition collective vers une mobilité plus durable.
Cette double approche, exemplaire et participative, s'inscrit pleinement dans les engagements de la commune pour un avenir plus respectueux de l'environnement, en cohérence avec les objectifs régionaux et européens de neutralité carbone.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC.

Finances

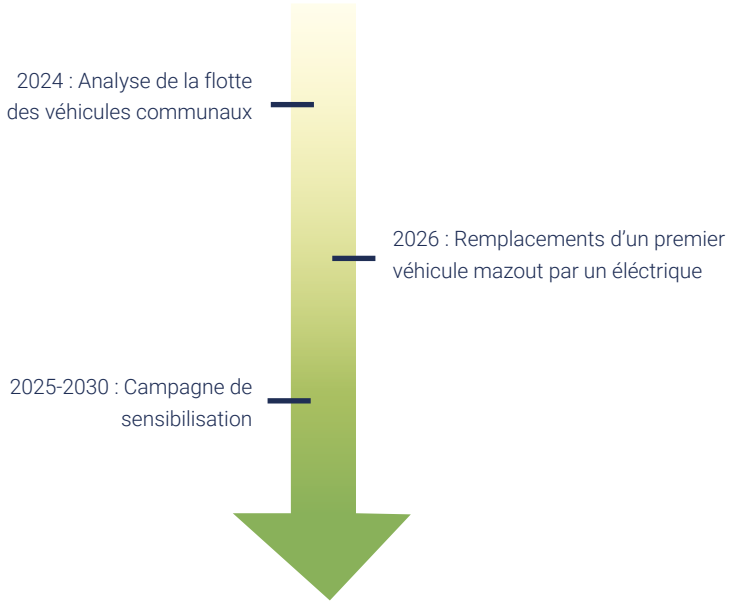
Le budget dépend des véhicules achetés. En comptant 10.000L de diesel remplacé par de l'électrique, on peut considérer 15.000€ d'économie par an.

Partenaires

Services travaux, énergie et finances

Impacts positifs

Économie potentielle de 18 tCO2/an. Meilleure qualité de l'air aux abords des routes.



A Actions dans les salles des jeunes et les clubs sportifs

Face à la hausse des coûts de l'énergie, la commune peut accompagner les associations qui gèrent les salles de village et les clubs de sport pour réduire leur consommation. Une check-list de gestes économes, un inventaire des appareils électroménagers pour identifier les plus énergivores. Des études personnalisées peuvent être menées avec les associations pour définir des actions concrètes. Le service travaux suit les interventions nécessaires (remplacement de châssis, chaudières, éclairage…) Cette démarche collective vise à alléger les factures tout en renforçant la transition énergétique locale.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC
conseiller en énergie

Finances

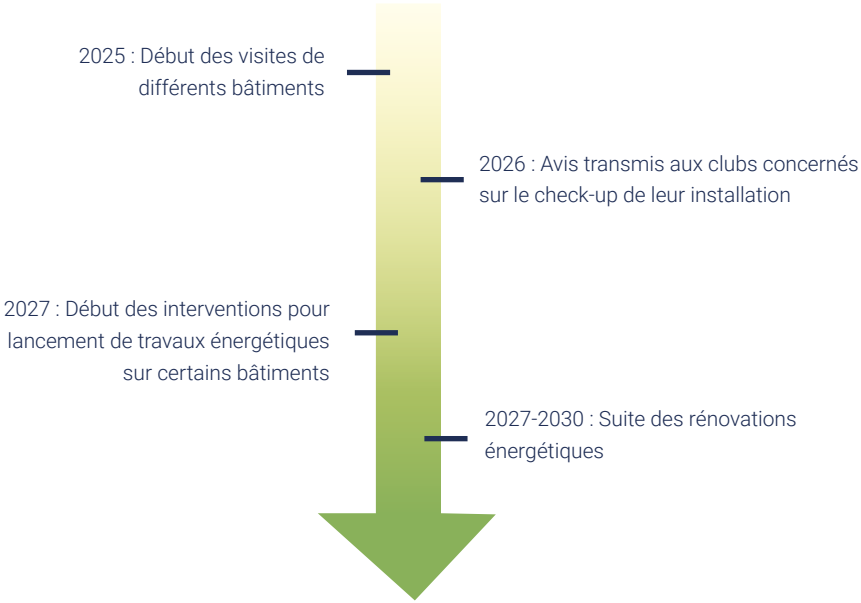
Dans un premier temps, juste un diagnostic et des conseils aux responsables des clubs. Suivant l'état général du bâtiment, un budget pour rénovation énergétique à prévoir.

Partenaires

Responsables des clubs des jeunes et des clubs sportifs

Impacts positifs

Diminution des émissions grâce aux changements des appareils énergivores et à la rénovation de certains bâtiments.



A Marché du terroir dans le hall communal

Dans une volonté de valoriser les productions locales et de renforcer les liens sociaux au sein de notre territoire, la commune a mis en place un marché du terroir. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de développement durable, de soutien à l'économie locale et de promotion des circuits courts. Elle répond également à des enjeux pratiques et sociaux, en facilitant l'accès à une alimentation de qualité tout en créant un espace de convivialité pour l'ensemble des habitants.

Ses objectifs principaux sont les suivants :

- Réduction des déplacements liés aux achats alimentaires, favorisant ainsi une consommation de proximité
- Vente directe des produits issus de notre terroir, garantissant fraîcheur et traçabilité
- Diminution des frais de transport, contribuant à une démarche éco-responsable
- Création d'un lieu de rencontre convivial et accessible à l'ensemble de la population.

Ce marché incarne une initiative durable, solidaire et ancrée dans les valeurs de notre territoire.



Porteur de projets

Services communaux

Finances

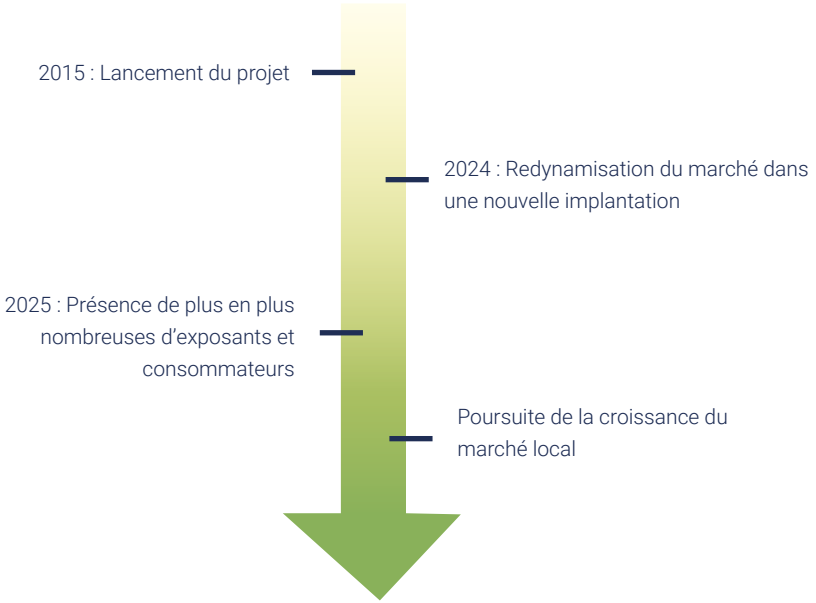
Mise à disposition d'un local

Partenaires

Citoyens, commerçants locaux, associations locales

Impacts positifs

Impact positif par une diminution des déplacements, vente locale en circuit court.



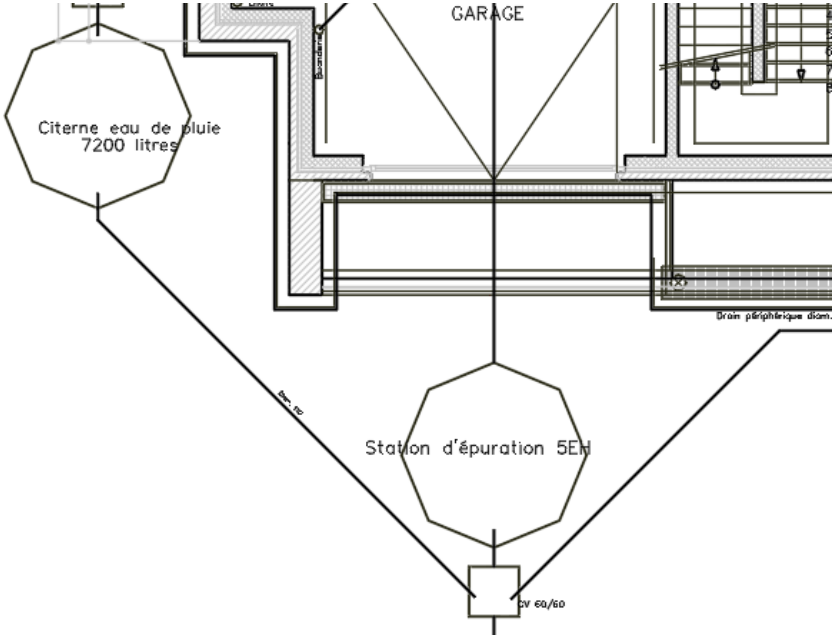
A Règles d'urbanisme adaptées aux changements climatiques

Face aux évolutions climatiques et aux enjeux environnementaux, la commune adapte ses règles d'urbanisme afin de favoriser une construction plus durable, plus résiliente et respectueuse de l'environnement. Désormais, toute nouvelle construction ou rénovation importante devra intégrer des citernes de récupération d'eau de pluie, cette mesure vise à réduire la pression sur les réseaux d'égouttage et valoriser l'eau comme ressource locale et prévenir les risques d'inondation.

Des tranchées drainantes et des aménagements spécifiques seront également exigés pour faciliter l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol.

Les nouvelles habitations devront répondre aux critères de maison basse-énergie, avec une isolation renforcée, une ventilation adaptée et une consommation énergétique réduite.

Les projets d'aménagement devront privilégier les revêtements perméables pour les sols et trottoirs, permettant une meilleure absorption des eaux de pluie. De plus, la plantation d'arbres et de végétaux sera encouragée, voire exigée.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC

Finances

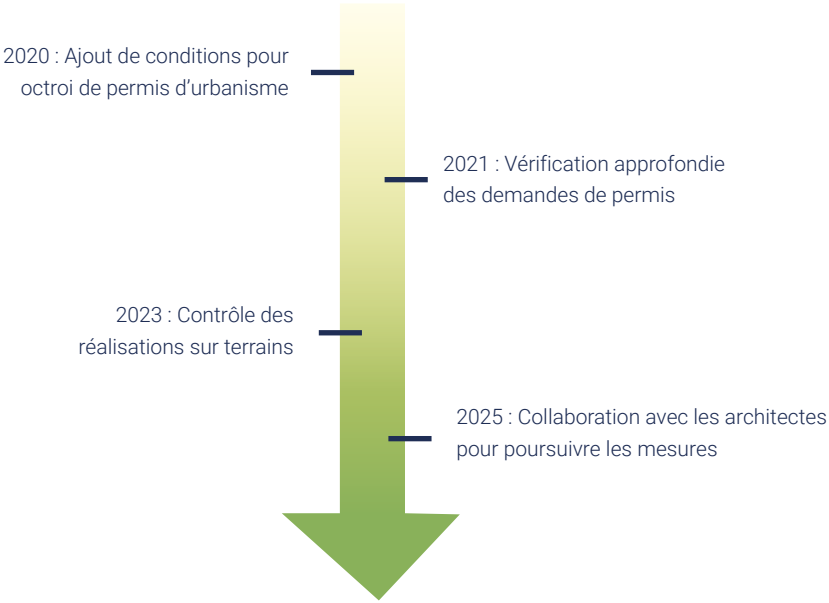
Pas de dépenses directes pour la commune

Partenaires

Service urbanisme, Pcdr, service environnement

Impacts positifs

Diminution des émissions de gaz à effet de serre; logements moins consommateur en énergie, diminution des risques d'inondation



A Repair Café

Le Repair Café est un endroit où les gens peuvent venir réparer leurs objets avec l'aide de bénévoles. Le but d'un Repair Café n'est pas de remplacer les réparateurs mais plutôt d'offrir la possibilité aux gens de réparer des objets (vêtements, électroménager, téléphone,..) qui, sans ce genre d'initiatives, termineraient à la poubelle. Tout n'est pas toujours réparable, mais les bénévoles feront leur possible afin de rendre votre objet utilisable et limité notre surconsommation.
A Paliseul, rendez-vous le 3ème dimanche du mois de 9h à 12 h à la bibliothèque.
Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le site repairtogether.be.



Porteur de projets

Responsable du PCS (Plan de cohésion sociale)
Bénévoles du repair Café

Finances

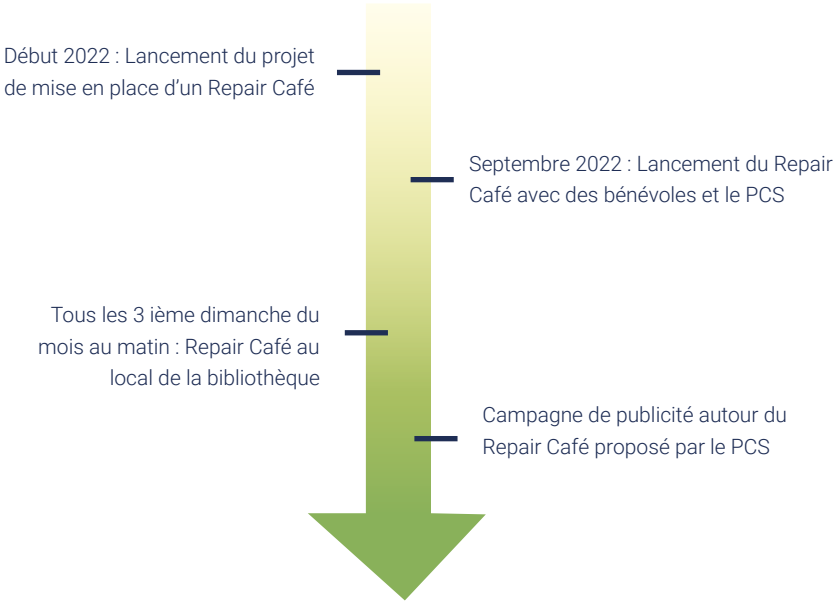
Mise à disposition d'un local à la bibliothèque. Assurance prévue pour couvrir les bénévoles.

Partenaires

CPAS
Coordinateur Pollec

Impacts positifs

En réparant certains articles, on contribue à la diminution des déchets sur le territoire et à une réduction des dépôts au parc à container. Cet endroit renforce aussi les liens entre les citoyens.



A Soutien aux actions en faveur de la biodiversité et de l'environnement

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la commune s'investit activement dans des projets visant à renforcer la biodiversité, encourager les pratiques écologiques et sensibiliser les citoyens à l'importance de préserver notre environnement. Projets soutenus : aménagements écologiques, création de jardins collectifs partagés pour favoriser le lien social et l'agriculture locale, développement de parcs naturels intégrant des mares, des plantations diversifiées et des zones de repos, végétalisation des cimetières avec une gestion différenciée et l'abandon total des pesticides, protection de la biodiversité, adoption du fauchage tardif pour préserver les habitats naturels et favoriser la pollinisation, mise en œuvre de l'école du dehors,...
Ces initiatives traduisent la volonté de la commune de construire un avenir plus vert, plus durable et plus solidaire. Elles s'inscrivent dans une démarche globale de transition écologique, en lien avec les attentes des habitants et les enjeux environnementaux actuels.



Porteur de projets

Services communaux

Finances

Budget en partie financé par des aides de la Région, limitation des coûts par la réalisation des aménagements avec le personnel commnal

Partenaires

Parc national, Adalia, Contrat rivières Semois et Lesse, écoles

Impacts positifs

Amélioration de la biodiversité dans nos espaces verts.
Économie de CO2 dû à la moindre utilisation des machines d'entretien.

2020 : Mise en place de réunions préparatoires pour les premières actions à mettre en place

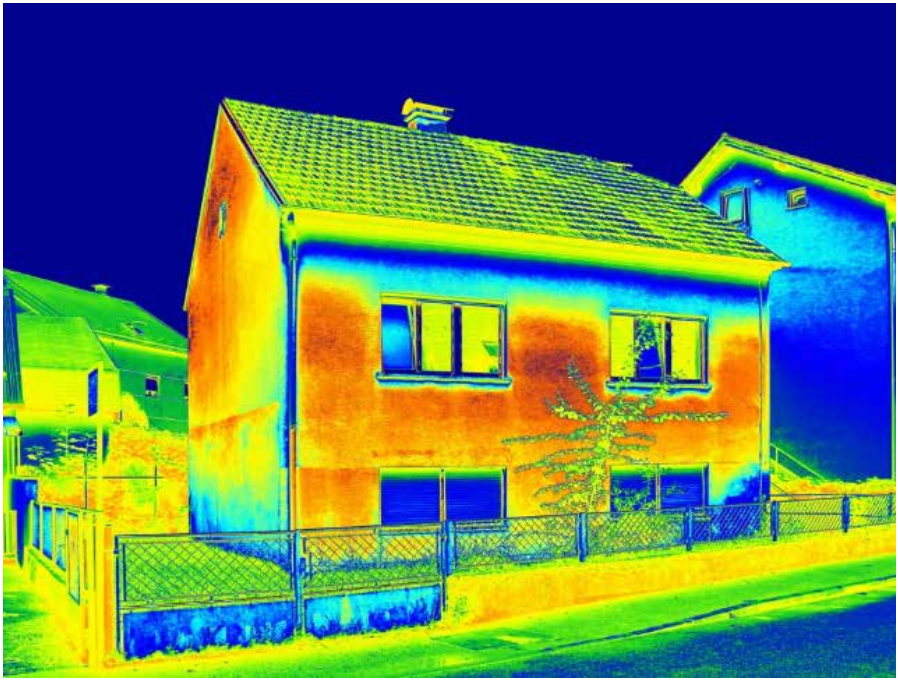
2021 : Pose de panneaux explicatifs à différents endroits (parcs, cimetières,...)

2023 : Début des cimetières végétalisés, fauchage tardif, fin des pesticides..

2025 : Poursuite des projets

Analyse thermographique des bâtiments

Dans une démarche proactive de transition énergétique, la commune envisage l'acquisition ou la location d'une caméra thermique. Dans un premier temps, on pourrait avoir un prêt de la caméra de la Province. Cet outil permettra aux citoyens de visualiser les pertes de chaleur de leur habitation et d'identifier les zones à améliorer en matière d'isolation. Sur simple demande, un agent communal se rendra sur place pour effectuer le contrôle. Grâce à l'imagerie thermique, il pourra dresser un état des lieux précis de l'efficacité énergétique du bâtiment. À l'issue de cette intervention, une analyse personnalisée sera remise au citoyen, accompagnée de conseils pratiques pour améliorer l'isolation et réduire les consommations énergétiques. Cette initiative vise à encourager les rénovations énergétiques, sensibiliser aux enjeux de la performance thermique et offrir un service de proximité accessible à tous.



Porteur de projets

Coordinateur Pollec

Finances

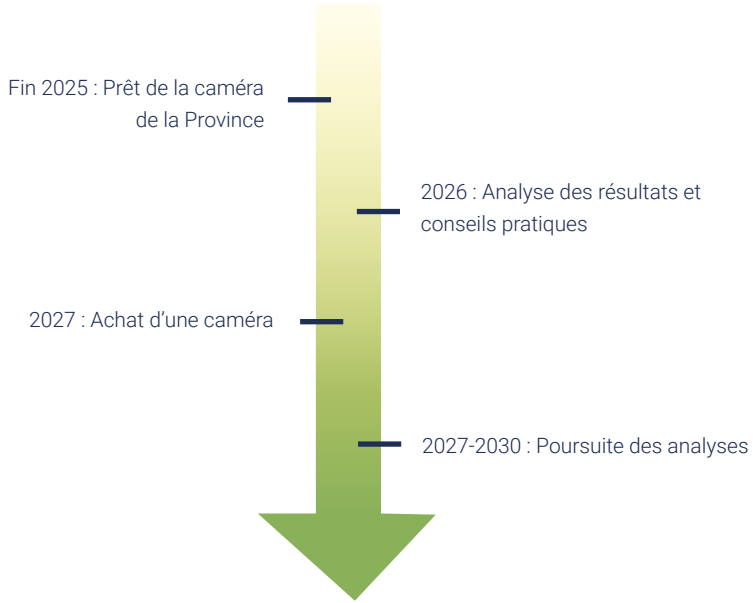
Après un essai avec la caméra de la Province, un achat pourrait être envisagé pour un budget de +- 4000 euros

Partenaires

Province du Luxembourg, conseiller en énergie

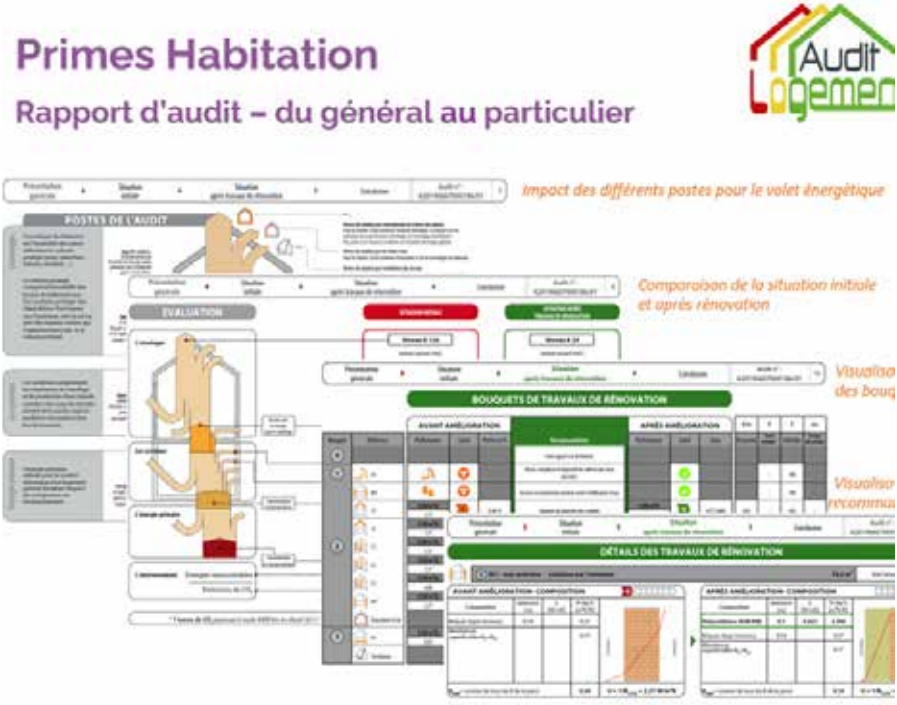
Impacts positifs

Après analyse des résultats et travaux effectués, on constate que des économies seront réalisées au niveau du chauffage.



Prime audit logement

Le chauffage des habitations représente l'une des principales sources de consommation d'énergie sur notre territoire. Pour y remédier, il est essentiel d'engager des rénovations énergétiques efficaces. La première étape consiste à analyser l'état actuel du logement à travers un audit énergétique. Celui-ci permet d'établir un plan de rénovation cohérent et progressif. Pour encourager cette démarche, la Région wallonne propose une prime dont le montant varie selon les revenus. En complément, la commune accorde une aide financière de 150 euros, cumulable avec la prime régionale, afin de faciliter la réalisation de cet audit. Une fois l'audit effectué, vous pourrez bénéficier de nouvelles primes régionales pour entreprendre les travaux de rénovation nécessaires et améliorer durablement la performance énergétique de votre logement. La photo ci-dessous vous donne un aperçu d'un rapport après audit.



Porteur de projets

Administration communale, service énergie, coordinateur Pollec

Finances

Budget communal prévu et adaptable en modification budgétaire suivant les demandes.

Partenaires

Guichet des pouvoirs locaux

Impacts positifs

CO2 économisé de manière directe et indirecte.
Meilleur confort dans les logements.
Accès plus facile aux systèmes de primes de la Région wallonne.

- Début 2024 : Décision et réalisation du règlement
- Mars 2024 : Lancement de l'octroi de la prime suite à la délibération du Conseil Communal
- Fin 2024 : Versement des premières primes demandées par les citoyens
- 2025 : Poursuite de l'octroi de la prime aux citoyens demandeurs

Agriculteurs : informations spécifiques

La Commune de Paliseul, en collaboration avec le Parc National, va organiser des réunions d'information et mettre à disposition de la documentation afin d'aider les agriculteurs à identifier leur potentiel de production d'énergie, notamment par la valorisation des déchets agricoles (plantation de miscanthus , haies, etc.). Un partenariat avec Valbiom et le CRA (Centre wallon de Recherches agronomiques) pourrait être mis en place pour accompagner les exploitants dans la mise en œuvre de solutions concrètes d'économie d'énergie à la ferme, telles que le guide pratique « Économisez l'énergie à la ferme », des études de potentiel de biométhanisation peuvent être réalisées par le facilitateur Valbiom, la réduction de la consommation des tracteurs et machines agricoles grâce à l'outil en ligne Mecacost, la réduction de la consommation électrique des exploitations laitières via l'installation de prérefroidisseurs, un outil de diagnostic complet de l'exploitation, actuellement en phase de test au CRA, avec la possibilité d'intégrer des agriculteurs de la province dans cette phase pilote.
Cette initiative vise à renforcer l'autonomie énergétique du secteur agricole, tout en contribuant à la transition écologique du territoire.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC

Finances

Dans un premier temps, juste une mise à disposition d'une salle pour les réunions

Partenaires

Agriculteurs, FJA , CRA , Valbiom , Parc National

Impacts positifs

La modernisation de son exploitation et l'adaptation au climat actuel sera bénéfique pour la rentabilité de l'exploitation et permettra de diminuer les émissions de CO2.

2025 : Réflexion sur la manière de travailler sur ce projet

2026 : Lancement d'une première réunion d'information à une période plus calme pour les agriculteurs

2026-2030 : Poursuite des discussions

Semaine de l'arbre

Dans une volonté affirmée de sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux et de renforcer les liens entre les habitants, la commune envisage l'organisation d'un événement festif d'envergure, en partenariat avec le Parc National, les contrats Rivières Semois et Lesse, la DNF,.... Ce rassemblement, placé sous le signe de l'énergie durable, sera l'occasion de découvrir des initiatives locales, d'échanger autour des bonnes pratiques et de célébrer ensemble les solutions d'avenir. Durant la semaine de l'Arbre, véritable temps fort dédié à la nature et à la biodiversité, il sera prévu la distribution d'arbres à l'occasion de la naissance d'un enfant, un marché des produits locaux, des balades guidées et des animations pédagogiques pour enrichir cet évènement.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC

Finances

Budget de 5000 euros à prévoir pour l'organisation de l'évènement.

Partenaires

Service communication, Parc National, contrat Rivières Semois-Lesse, Dnf

Impacts positifs

La plantation d'arbres, de haies, la création de marres, des balades guidées natures sont des actions en faveur de la biodiversité.

Début 2025 : Lancement de divers projet

Novembre 2025 : Foire Saint Catherine à Paliseul avec de nombreux partenaires

2026 : Suite de préparation d'animations

Plantations diversifiées adaptées au changement climatique

Les effets du changement climatique nous obligent à repenser nos pratiques végétales. Dans nos forêts, nos prairies, nos plaines et jusque dans les parcs au cœur des villages, il devient essentiel de choisir des plantations mieux adaptées aux nouvelles conditions environnementales. Les haies en prairie, les essences forestières et les végétaux urbains doivent désormais faire face à :des attaques accrues de ravageurs comme les scolytes, des phénomènes extrêmes tels que les inondations, les coulées de boue ou les vagues de chaleur, l'apparition de nouvelles maladies et d'insectes liés au réchauffement global. Pour garantir la résilience de nos paysages, il est impératif de sélectionner des espèces capables de :résister aux fortes chaleurs estivales, supporter les pluies intenses et les gelées hivernales, faire face aux nouvelles pressions biologiques.
Cette transition végétale est une réponse nécessaire pour préserver la biodiversité, renforcer les écosystèmes et assurer un cadre de vie durable pour les générations futures.



Porteur de projets

Services communaux forêts et environnement

Finances

Budget prévu annuellement conservé et adapté suivant les plantations prévues, la forêt étant une des principale rentrée

Partenaires

Coordinateur Pollec, DNF, Parc National

Impacts positifs

Une forêt en bonne santé constitue le véritable poumon de notre territoire. Elle joue un rôle essentiel dans la captation du CO_2. La vente de bois aux citoyens favorise une source d'énergie locale et renouvelable. Toutefois, il est important de rappeler que l'utilisation d'un poêle à bois, bien que pratique, peut entraîner l'émission de particules fines.

2018 : Début des grosses attaques de scolytes dans nos forêts

2020 : Nombreuses consultations sur le type de plantations à prévoir

2022 : Plantations diversifiées, plantation de haie, ..

2025 - 2030 : Poursuite des adaptations

Chaudières et poêles biomasses - Pompe à chaleur

La commune souhaite accompagner la transition énergétique des foyers en encourageant le remplacement des anciens systèmes de chauffage, tels que les chaudières à mazout ou les vieux poêles à bois. Ces équipements, souvent énergivores et polluants, peuvent aujourd'hui être remplacés par des solutions plus performantes, écologiques et économiques, comme les poêles biomasses utilisant des ressources renouvelables locales ou les pompes à chaleur, qui offrent un excellent rendement énergétique.

Nous invitons chacun à envisager cette évolution, bénéfique tant pour l'environnement que pour le portefeuille. Des aides financières régionales existent pour soutenir ces investissements et la commune a mis en place des séances d'information pour vous guider dans vos démarches.



©Amélie Clarinval

Porteur de projets

Coordinateur POLLEC

Finances

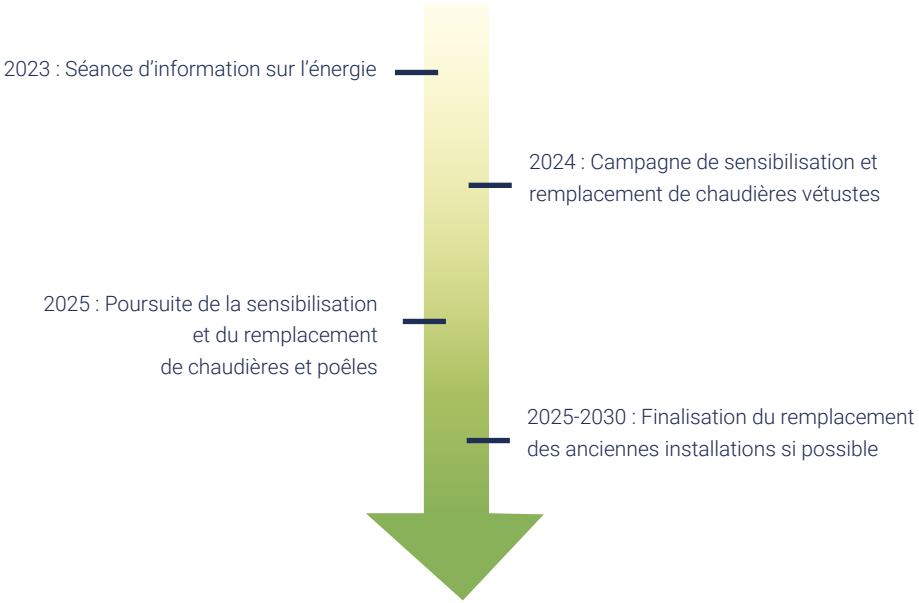
Economie d'argent en utilisant du bois ou pellet nettement moins cher que le mazout pour une même production d'énergie.

Partenaires

Coordinateur Pollec , Valbiom, Région wallonne

Impacts positifs

Diminution des émissions de gaz à effet de serre, le biomasse étant bien moins polluant que le mazout, estimation de 20 tCO2/an économisé



Pose de panneaux photovoltaïques sur bâtiments communaux

Dans le cadre de sa transition énergétique, la commune prévoit la pose de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments publics. Cette démarche vise une réduction significative de la consommation électrique, tout en tendant vers une autonomie énergétique fondée sur une énergie verte et locale. Au-delà des bénéfices environnementaux, ce projet répond à une nécessité économique : produire sa propre électricité permet de réduire les dépenses communales et constitue un investissement rentable à court terme. Par cette initiative, l'administration souhaite également montrer l'exemple et encourager les citoyens à s'engager dans des démarches similaires. Il s'agit d'un signal fort : chacun peut agir à son échelle pour un avenir plus durable.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC

Finances

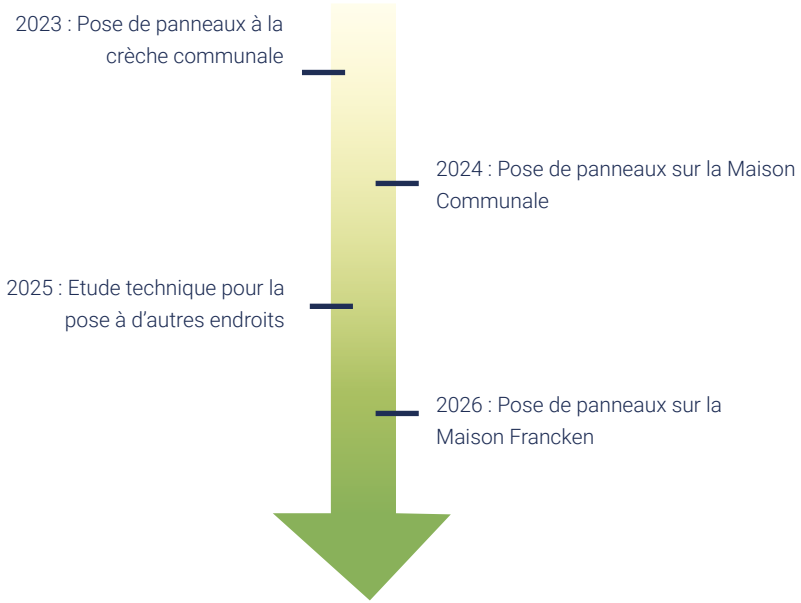
Un budget de 20 000 euros annuel pour l'installation avec un retour sur investissement de +- 8 ans

Partenaires

Conseiller en énergie

Impacts positifs

Le gain en émissions de CO_2 peut atteindre jusqu'à 12 tonnes de CO_2 évitées par an pour l'administration communale.



Remplacement de la chaudière mazout par chaudière biomasse à l'Espace Solmon

La commune va prochainement remplacé l'ancienne chaudière à mazout de l'Espace Solmon par une chaudière biomasse bois-pellet. Pourquoi ce changement ? Ce remplacement s'inscrit dans une volonté de réduire l'impact environnemental des bâtiments communaux tout en améliorant leur performance énergétique. La chaudière biomasse utilise des granulés de bois compressés, une énergie renouvelable, locale et neutre en carbone. Les avantages sont multiples : moins d'émissions de CO_2 , meilleur rendement énergétique, économies à long terme avec un combustible moins coûteux que le mazout, valorisation des ressources locales.

Ce projet montre qu'il est possible de concilier confort, économie et écologie. Il s'inscrit dans une série d'actions menées par la commune pour moderniser ses infrastructures et encourager les citoyens à adopter des solutions de chauffage plus durables.



Porteur de projets

Coordinateur POLLEC

Finances

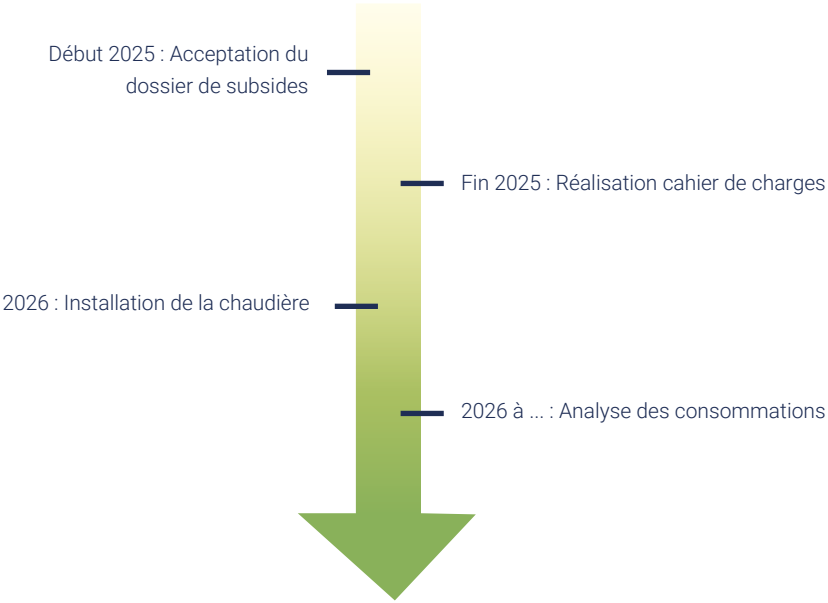
Installation estimée à 60 000 euros, mais rentabilisée en +- 10 ans , aide par subsides via «Plan de relance»

Partenaires

Coordinateur Pollec, service travaux, SPW

Impacts positifs

Valorisation des ressources locales et diminution des émissions (source d'énergie, transport,..)



12. Résumé

Les chiffres clés

-55%

Ce plan Energie-Climat vise une réduction de 55% des émissions de Gaz à Effet de serre en 2030, et la neutralité Carbone en 2050

7t CO2/habitant

Les émissions moyennes annuelles de CO2 par habitant de la commune de Paliseul sont de 7t, soit moins que la moyenne en Wallonie qui est de 7.9 t

Le transport et le logement sont les principaux secteurs émetteur de gaz à effet de serre sur la commune. Ils sont responsables de

85% des émissions

Entre 2006 (année de référence) et 2019, les émissions de CO2 ont légèrement diminuées, mais il faut continuer à poursuivre ses efforts.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le plan d'action Energie-Climat se base sur des actions qui se répartissent dans tous les secteurs (logement, transport, Industrie, agriculture, tertiaire et administration communale), il est composé de

21 actions

Une analyse des potentiels techniquement exploitables montre que la source d'énergie renouvelable principale sur le territoire serait l'éolien, capable de produire près de

48GWh/an

Plus de 21%

des habitants de la commune se retrouvent dans une situation « à risque » de précarité énergétique, il s'agit notamment des ménages composés d'une personne seule de plus de 65ans, ainsi que des familles monoparentales.

Malgré ces actions, le climat continuera de changer, et sera plus imprévisible à l'avenir ! C'est pourquoi nous devons dès maintenant prévoir des stratégies d'

Adaptation au climat de demain

Le coordinateur POLLEC communal est le responsable communal de ce plan d'action.

Si vous avez une question ou un projet qui peut s'intégrer dans ce plan, contactez-le !

Commune de Paliseul
Grand'Place, 1
6850 Paliseul
061/27 59 81
commune@paliseul.be

En cohérence avec les valeurs du Plan Energie Climat, toutes les illustrations de ce document sont des œuvres uniques, créées exclusivement pour cet ouvrage par un artiste local.